

Créa'TAG 2023

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Créa'TAG est un concours destiné à détecter et à assister, dans le cadre d'un programme d'accompagnement et de formations, des porteurs de projets autour des 5 thématiques suivantes :

- Thème 1 : la gestion de la ressource en eau,
- Thème 2 : l'agriculture de précision,
- Thème 3 : la climatisation durable des villes,
- Thème 4 : l'économie verte,
- Thème 5 : le couplage eau-énergie.

— Candidats

Ce concours est ouvert aux particuliers et étudiants en phase de maturation de leur idée, créateurs d'entreprises, entreprises existantes et associations souhaitant développer une innovation relevant aussi bien de l'économie classique que de l'économie sociale et solidaire souhaitant développer un projet en lien avec les thématiques ci-dessus.

— Dotations

Une dotation financière de :

- 15 000 € pour le projet classé premier,
- 10 000 € pour le projet classé second.

Tous les lauréats bénéficieront chacun :

- d'un hébergement en "mode nomad" gratuit à partir de Janvier 2024 au sein du Campus Numérique 47 situé à Agen,
- du soutien constant de l'animateur du Cluster, qui l'accompagnera de manière fonctionnelle pendant toutes la durée d'incubation,
- d'un mentor particulier, dont le profil sera compatible avec la nature du projet porté par le lauréat ; ce dernier apportera un appui-conseil individualisé pour la mobilisation de moyens indispensables à la formalisation et la consolidation de son projet,
- d'un coaching collectif régulier sur la gestion de projet, administrée par le comité d'organisation du concours,
- d'un coaching collectif et d'entretien individuel sur le diagnostic stratégique et le financement de l'Innovation, administré par le cabinet de conseils SinnRJ,
- d'un atelier collectif sur le financement des projets et d'une visite du village by CA, administré par le Crédit Agricole Aquitaine,
- d'une formation professionnelle ciblée de 2 à 3 jours, précédée d'un diagnostic personnalisé, administrée par Sud Management,
- d'entretiens individuels et d'un atelier collectif sur la protection intellectuelle, administrés par l'INPI Bordeaux,
- d'une formation collective sur le marketing sur réseaux sociaux, administrée par MARKETIZ,
- d'une formation ciblée de 2 jours sur la prise de parole en public, organisée par la Compagnie «L'escalier qui

- monte»,
- d'entretiens individuels et d'un atelier collectif sur la prévention sociale des entreprises administrée par Prévifrance,
 - d'une formation collective sur la sensibilisation à l'économie sociale et solidaire, administrée par le CRESS Nouvelle-Aquitaine,
 - d'une formation collective sur la comptabilité et juridique, administrée par un expert comptable,
 - d'un droit préférentiel pour intégrer la pépinière d'entreprise (loyers modérés) au sein du Technopole Agen Garonne à partir de fin 2024,
 - d'une adhésion préférentielle au Cluster Eau & Climat avec une première année de cotisation gratuite pour 2024.

Déposer son dossier

- <https://www.eau-climat.com/creatag-2023-lancement-de-lappel-a-projet/>